

LE CALENDRIER FEDERAL

2014

Dossier transmis à :

Pour actions :

- Mesdames et Messieurs les Responsables Calendrier de Clubs
- Mesdames et Messieurs les Responsables Calendrier de Ligues

Pour information :

- Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligues
- Mesdames et Messieurs les Présidents de CDV
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions sportives
- Mesdames et Messieurs les Présidents de Classes
- Mesdames et Messieurs les Cadres techniques



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

CALENDRIER 2014

Les évolutions de la gestion du calendrier apportent des améliorations pour la mise en œuvre de la politique sportive fédérale.

L'intégration, depuis 2 ans, du responsable calendrier de Ligue dans la commission sportive permet la mise en musique de la politique sportive des Clubs et des Ligues par le calendrier fédéral. Cela permet également un travail transversal entre Voile Légère, Habitable et arbitres et de prendre en compte la pratique dans sa globalité. La réunion « Forum » fédérale des responsables de calendrier accompagnés de Présidents des Commissions Sportives, nous donne l'occasion d'écouter, d'analyser et d'orienter notre organisation du calendrier et donc d'améliorer sans cesse notre procédure calendrier.

Est-il utile de répéter que la saison sportive est alignée sur l'année civile, 1^{er} janvier/31 décembre.

Cette saison sportive permet de donner du temps de formation, de stages de perfectionnement, de confrontations ciblées durant les mois d'automne. Ainsi la saison sportive peut débuter en fin d'hiver et en début de printemps avec des sportifs, qu'ils soient jeunes ou adultes, préparés pour qu'ils puissent se consacrer à un projet sportif individualisé en fonction de leurs objectifs. Le Championnat de France avec sa période spécifique de sélection est l'objectif majeur de nos Jeunes 12/20 ans et maintenant de nos seniors avec les Championnats de France Promotion.

Une saison sportive c'est aussi les régates d'animations qui doivent prendre en compte les objectifs d'un nouveau public, orientées vers le jeu, la confrontation sportive, simple et conviviale. Ce public en recherche de bien être se sent complètement sécurisé dans l'environnement fédéral. Cette pratique doit renaître dans nos clubs, elle s'ouvrira vers de nouveaux licenciés.

Les indicateurs montrent une évolution dans la répartition des divers grades des régates organisées. Notre objectif est de poursuivre nos importants efforts pour favoriser la pratique de proximité, la pratique estivale. L'augmentation du nombre de régates de Grade 5C et 5B en est le meilleur indicateur et est encourageante.

La rédaction du calendrier 2014 intégrera le nouveau tableau des minimas de coureurs pour la prise en compte des résultats dans les classements individuels et par conséquent le Championnat de France des Clubs. Cette évolution se veut volontariste dans l'augmentation des effectifs de Classes. Les régates interséries permettent aujourd'hui la prise en compte des résultats dans les classements de Classes ce qui répond à la demande des classes concernées.

Les dates des Evènements FFVoile, dont la pré-sélective ISAF et les Championnats de France, sont des dates protégées. Nous serons vigilants à leur respect.

Je remercie tous les acteurs qui participent à l'élaboration du calendrier, dossier stratégique, et souhaite à toutes les Ligues une bonne et belle saison d'animation et de sport 2014.

*Jean Pierre CHURET
Vice-Président FFVoile
En charge de la Voile Légère*

*Henry BACCHINI
Vice-Président FFVoile
En charge du Département Habitables*

LE CALENDRIER FEDERAL

PROCEDURE

SOMMAIRE

- I PRESENTATION
- II LE RESPONSABLE CALENDRIER
- III LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR
- IV LA GRADATION DES EPREUVES ET CODES DE PARTICIPATION
- V LA PROTECTION DES COMPETITIONS ET/OU EPREUVES
- VI ECHEANCIER CALENDRIER FEDERAL 2014
- VII LA NORMALISATION DU CALENDRIER 2014
- VIII DOCUMENTS DE REFERENCE
- IX CHAMPIONNATS DE TYPE CHALLENGES ET TROPHEES
- X TRAITEMENT DES RESULTATS
- XI SERIES ET GRADES HABITABLE ET VOILE LEGERE

I. PRESENTATION

- Le calendrier fédéral est consultable toute l'année et par tout public sur le site de la FFVoile : <http://www.ffvoile.fr/ffv/sportif/Calendrier/Calendrier.aspx>
- Votre contact à la Fédération Française de Voile :
 - ✓ Par mail, une adresse unique par année :
 - calendrier2014@ffvoile.fr
 - ✓ Par téléphone :
 - Département Habitable : 01 40 60 37 07
 - Département Voile Légère : 01 40 60 37 01
- Le calendrier officiel 2014 sera mis en ligne au début du mois de janvier 2014.

Pour apparaître à la consultation « Grand Public » sur le site Internet fédéral :

- ✓ Toutes les épreuves de Grade 5A, 5B, 5C devront être validées par les Ligues. Le Conseil d'Administration du 22 juin 2007 a voté la délégation de pouvoir donnée aux Ligues pour la gestion du calendrier afférant aux Grades 5A, 5B, 5C ; par conséquent, l'ensemble des épreuves de Grade 5A, 5B, 5C sera validé et géré par chaque Ligue pour les épreuves qui la concernent y compris dans le mois qui précède la date de l'épreuve.
- ✓ Toutes les épreuves de grade 4 à W devront être validées par les Ligues et le Département Fédéral concerné.
- ✓ Il existe depuis 2008 un « Extra » Grade. Ce Grade purement « évènementiel » regroupera l'ensemble des compétitions « Majeures » de la FFVoile, qui, chacune indépendante l'une de l'autre reçoit un Grade « sportif » de W à 3. Le Conseil d'Administration a confié au Bureau Exécutif la mission de déterminer les compétitions concernées.

II. LE RESPONSABLE CALENDRIER

- Le Responsable Calendrier est désigné par le Président de chaque Ligue et identifié sur la fiche d'information de la Ligue respective sur le site FFVoile : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/carto/Structureliste.asp?struct=ligue> (un document d'aide à la mise à jour est consultable sur cette page Internet)
- Tout nouveau Responsable Calendrier de Ligue doit demander **un identifiant et mot de passe** qui lui permettra d'intervenir sur le calendrier de sa Ligue.
- Le Responsable Calendrier de Ligue est le coordinateur entre la Ligue et la Commission Nationale Calendrier et/ou les Responsables des Commissions Techniques de la Fédération Française de Voile. Il reste l'interlocuteur direct des Commissions Techniques de la FFVoile pour étudier et décider des évolutions et modifications possibles dans le choix du club, du support, des dates, du grade, etc. ...
- Le Responsable Calendrier de Ligue prépare l'organisation du calendrier de la Ligue en liaison avec les Clubs, les délégués de Classe, les Classes et la Commission Sportive de sa Ligue. Il doit veiller au respect de l'échéancier et de la saison sportive définie par la FFVoile, à la saisie du calendrier de sa ligue sur le site web de la FFVoile et valide les compétitions saisies par les clubs de sa Ligue. **Il aura à sa disposition un lien internet (transmis par mail ultérieurement à tous les responsables calendrier) qui lui permettra de visualiser le calendrier en construction de toutes les ligues.**

- Le Responsable Calendrier de Ligue veillera également à la remontée des résultats des épreuves. De plus, il peut pour aider un club et apporter ainsi le maximum de réactivité dans les gestions des compétitions (et conformément à la demande de certains Responsables Calendrier de Ligue), annuler ou invalider les épreuves dès qu'il en aura connaissance.
- Le rôle de médiateur et de régulateur du Responsable Calendrier de Ligue est un rôle majeur dans l'établissement de l'ensemble du calendrier. En effet, seule une personne ayant la vision générale d'épreuves se déroulant sur le même plan d'eau ou, un plan d'eau voisin, peut proposer des arbitrages cohérents afin d'éviter les télescopages d'épreuves ou des concurrences malheureuses.
- Si la Ligue délègue à plusieurs spécialistes la construction du calendrier, nous ne devons avoir comme seul interlocuteur que le Responsable Calendrier identifié par chaque Ligue pour la Voile Légère et/ou l'Habitable. Nous ne prendrons en compte aucune proposition venant d'une autre personne.

III. LES OBLIGATIONS DE L'ORGANISATEUR

Préambule :

Conformément au Règlement Sportif de la FFVoile (art.I.4.1) consultable sur le site de la FFVoile, l'inscription au calendrier de la FFVoile est obligatoire pour toutes compétitions et manifestations nautiques :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_sportif.pdf

L'inscription au calendrier des épreuves permet non seulement aux clubs organisateurs de se conformer aux obligations légales mais également aux coureurs d'accéder à l'information et programmer leur saison sportive.

Les séries non inscrites au calendrier ne pourront pas l'être à posteriori et ne pourront par conséquent pas recevoir de résultats.

Obligations de l'organisateur :

- En complément des documents de référence énumérés au point VII, le club ou groupement de clubs organisateurs ayant inscrit une compétition au calendrier s'engage à respecter les points suivants :
 - ✓ **Etre unique et clairement identifié** (Texte de référence « arrêté du 3 mai 1995 modifié par l'arrêté du 7 décembre 2011 relatif aux manifestations nautiques en mer : Article 1 alinéa 3 »)
 - ✓ L'échéancier mis en place pour l'inscription d'une compétition
 - ✓ Déclarer la compétition à l'Administration compétente
 - ✓ Demander l'autorisation (pour un organisateur non membre) de la compétition à la FFVoile si l'Article L 331-5 du Code du Sport lui est applicable
 - ✓ Editer l'Avis de Course
 - ✓ Saisir et adresser à la FFV (via Freg) tous les résultats des épreuves en inscrivant la totalité des équipiers par le numéro de licence.
 - ✓ Invalider ou annuler toute épreuve qui ne sera pas courue ou qui n'a pas pu être courue quel que soit le motif.

CAS PARTICULIERS

Accueil d'une compétition par une ligue autre que celle du club organisateur

Si le **plan d'eau n'est pas situé** dans la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR : le club ou la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR doit obligatoirement indiquer la LIGUE D'ACCUEIL lors de

la saisie de la compétition sur le calendrier. La validation se fera par la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR qui doit s'assurer de l'accord de la LIGUE D'ACCUEIL. La visibilité sur le site fédéral lors d'une recherche par Ligue se fera sur la LIGUE D'ACCUEIL et sur la LIGUE du CLUB ORGANISATEUR.

Convention d'organisation avec un partenaire

Conformément aux dispositions des Règles de Course à la Voile de l'ISAF, dans le cas d'une organisation par un organisme non membre de la FFVoile, une convention d'organisation conjointe avec un membre de la FFVoile doit fixer les conditions d'organisation précisant notamment les obligations respectives des deux parties et la désignation de L'ORGANISATEUR UNIQUE auprès des autorités maritimes (modèle « Convention d'Organisation Conjointe » figurant dans le Règlement :

http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_Technique_FFV.pdf. Une copie de la convention passée devra être adressée à la FFVoile.

Compétitions dotées d'un certain montant de prix

Les compétitions remettant des prix en nature ou en espèce d'un montant supérieur ou égal à 15 000 (quinze mille)€ sont inscrites au calendrier officiel de la FFVoile directement par la Fédération (cf § 1.4.4.1 du règlement technique de la FFVoile)

Organisateurs non membres de la FFVoile – Convention

Conformément aux dispositions de l'article L 331-5 du Code du Sport, les organisateurs d'une compétition ouverte aux licenciés de la FFVoile donnant lieu à une remise de prix en argent ou en nature supérieure à 3 000€, qui ne sont pas membres de la Fédération, doivent obtenir l'autorisation de la FFVoile.

Cette autorisation est demandée au moins trois mois avant la date fixée pour le déroulement de la manifestation. Elle est subordonnée notamment à la conclusion d'une convention entre l'organisateur et la FFVoile.

Organisation sur Voies Navigables de France

Un nouveau protocole d'accord VNF/CNOSF relatif à la pratique des sports nautiques sur les voies navigables intérieures est en cours de signature. Il est recommandé aux Clubs pratiquant sur Voies Navigables de France d'inscrire toutes leurs épreuves, y compris les épreuves de Grade 5A 5B et 5C, pour le 1^{er} janvier de l'année concernée, la FFVoile devant fournir au CNOSF (ou CISN) la liste de ces épreuves avant le 31 janvier. Il est vraisemblable les clubs concernés soient toujours tenus de transmettre leurs épreuves à la représentation locale de VNF pour le 15 février. Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à consulter le site Voies Navigables de France :

<http://www.vnf.fr/vnf/home.vnf?action=vnf> et plus précisément, le protocole (pour l'instant seul le protocole 2008/2012 est en ligne) :

http://www.vnf.fr/vnf/img/cms/Tourisme_et_domainehidden/protocole_200808041802.pdf

IV. GRADATION DES EPREUVES ET CODES DE PARTICIPATION

a. Gradation des épreuves

Le Conseil d'Administration et le Bureau Exécutif de la FFVoile ont entériné et finalisé, par leurs différents votes, la mise en place de la Gradation des Epreuves.

L'objectif de cette Gradation est :

- ✓ de classer les événements organisés par la FFVoile **en fonction du niveau sportif des épreuves**
- ✓ de permettre à tout pratiquant licencié, de tout âge et de toute pratique, de participer aux **Classements, Nationaux et Régionaux Individuels Fédéraux**.

Les Grades :

- ✓ **Le Grade « Evènementiel »**
Extra Grade : Vitrine des compétitions de prestige.
- ✓ **Les Grades « Sportifs »**
Grade W : Championnats du Monde de Classe Olympique et de Match Race ainsi que des Classes « Haut Niveau » Habitable¹.

Grade 1 : Epreuves « majeures » à participation internationale, en Voile Olympique, Match Race et Classes « Haut Niveau » Habitable¹.

Grade 2 : Epreuves à participation internationale de Voile Légère, Match Race et Habitable¹.

Grade 3 : Championnats de France « Evènement FFVoile ».
Epreuves « majeures » à participation nationale en Voile Légère, Match Race et Habitable¹
Epreuves à participation internationale dont le niveau sportif est inférieur au Grade 2.

Grade 4 : Championnats de France qui ne sont pas « Evènement FFVoile ».
Epreuves à participation nationale ou regroupant plusieurs Ligues d'un niveau sportif supérieur aux Grades 5A – 5B et 5C, en Voile Légère, Match Race, et Habitable¹.

Grades 5A – 5B et 5C : Epreuves à participation des membres de clubs, des coureurs d'un ou plusieurs départements ou bassins et d'une ou plusieurs Ligues dont le niveau sportif est inférieur au grade 4, en Voile Légère, Match Race et Habitable¹.

Les Grades 5A – 5B et 5C doivent permettre la promotion de la pratique compétitive conviviale, du plan local au plan régional, en Voile Légère, Habitable¹ et Match Race.

Les nouvelles dispositions de saisie du calendrier fédéral permettent aux Clubs, CDV, Ligues, après une saisie globale du calendrier dans le deuxième semestre de l'année « n-1 », d'harmoniser la politique sportive d'une région en ayant la possibilité d'inscrire ensuite toute l'année « n » quelques compétitions supplémentaires en grade 5A – 5B et 5C et de gérer les évolutions de celles déjà inscrites.

L'affichage du Grade (seul déterminant du niveau sportif)

Chaque compétition inscrite au calendrier FFVoile est constituée d'une ou plusieurs épreuves. Le dispositif de Gradation s'applique à chacune des épreuves de chaque compétition.

¹ Habitable : comprend la Voile Tradition

Dans le cas d'une compétition constituée de plusieurs épreuves dont le niveau sportif est différent, chacune d'elles sera gradée à des niveaux différents, mais le Grade de la compétition sera unique : celui de l'épreuve au Grade le plus élevé.

Le Grade maximum d'accès

L'attribution d'un Grade maximum d'accès pour chaque série et classe en Voile Légère et Habitable² sera définie par la FFVoile en fonction du « niveau sportif » reconnu en France et à l'international de chaque série et classe. Cette attribution sera un guide pour les clubs organisateurs de compétitions, leur permettant de connaître le niveau sportif maximum auquel peut prétendre chaque série ou classe.

La Gradation et RSO

Pour toute inscription au calendrier FFVoile de compétition et/ou d'épreuve en « Voile Habitable » et « Voile Tradition », de Grade : W, 1 et 2, il sera obligatoire de préciser la catégorie des RSO (facultatif pour les compétitions et/ou épreuves de Grade 3 – 4 – 5A – 5B et 5C).

b. Codes de participation

L'origine des participants se définit par les Codes de Participation : regroupement de pratiquants membres de Clubs (code CL), ou de pratiquants provenant soit du département (code D), de la région (code L), de l'inter région (code IL) ou de l'ensemble du territoire (code N ou F).

Le code F représentant les Championnats de France est scindé en 3 parties :

- Les Championnats de France FFVoile : ex : Minimes, Espoirs, 18 ans et plus, sont toujours identifiés par la lettre **F**
- Les Championnats de France Promotion de séries, de classes ou de pratiques sont identifiés par le code **FP**.
- Les autres championnats de France : ex : Championnat de France de la Police, UNSS.... sont identifiés par le code **FA**.

Sachant que chacun de ces regroupements pourrait accueillir des étrangers, la fonctionnalité supplémentaire : « Accueil étranger → oui ou non » peut s'ajouter aux participations traditionnelles sans pour autant indiquer des épreuves à forte représentation étrangère et peu de pratiquants français (IN).

Celles-ci ne seront plus désignées comme telle (Code IN) que sur décision fédérale.

La définition du code de participation est IMPORTANTE parce qu'elle permet de connaître l'origine des participants.

La Fédération Française de Voile ne saurait accepter ou soutenir aucun recours sur les règles de classes / jauges, les systèmes de handicap ou les systèmes de classement dont les éléments ne lui sont pas connus.

Définition annuelle des régates de Ligue (L) Voile Légère

Compte tenu de la nécessité vis-à-vis des coûts de l'activité et du développement durable, une réduction du nombre de déplacements et du coût des journées de régates est engagée sans déstabiliser pour autant le dispositif d'animation. Pour cela, le Conseil des Ligues du 31 mai et 1^{er} juin 2008 a entériné la définition annuelle des régates de Ligue proposée par le Département Voile Légère. Cette définition est la suivante :

² Habitable : comprend la Voile Tradition

1. Un crédit de 9 jours / année de régates de Ligues est attribué au maximum à chaque Ligue.
2. Chaque Ligue est libre d'organiser ces journées dans le cadre suivant :
 - a. 6 régates d'1 jour + 1 régates de 2 jours → total 7 déplacements (maximum possible, ce qui veut dire qu'il ne peut y avoir pour une série ou classe plus de 7 déplacements en régates de Ligue dans l'année)
 - b. 5 régates d'1 jour + 2 régates de 2 jours → total 7 déplacements (maximum possible)
 - c. 3 régates d'1 jour + 3 régates de 2 jours → total 6 déplacements
 - d. 1 régates d'1 jour + 4 régates de 2 jours → total 5 déplacements
 - e. il est possible de faire encore moins de déplacements mais pas de régates de plus de deux jours (1, 2 ou 3 régates de 1 ou 2 jours).

Recommandations en relation avec les Codes de Participation Voile Légère et Habitable

Club et Département CL - D	Ligue - L	Interligue – IL - N	National et International F (*)– N – IN
Compétition organisée par un club pouvant être intégrée au calendrier sportif du CDV ou de la Ligue.	Compétition organisée par un club et intégrée au calendrier sportif de la Ligue.	Compétition organisée par un club regroupant les coureurs de plusieurs ligues (3 ligues minimum)	Compétition à participation nationale ou internationale organisée par un club.
Cette compétition se déroule sur une journée (dimanche ou jour férié) ou un weekend.	Cette compétition se déroule sur une journée (dimanche ou jour férié) ou un weekend.	Cette compétition se déroule généralement sur 1 à 3 journées	Cette compétition se déroule généralement sur 3 à 7 journées
		Trois manches au minimum doivent être inscrites à l'avis de course. Une préinscription des coureurs devra être prévue, elle devra parvenir au club organisateur 10 jours avant le début de la compétition, sous peine de majoration des droits d'inscription	Le calendrier des compétitions nationales et compétitions internationales est élaboré par chaque classe et la classe internationale en accord avec le club organisateur, la ligue concernée, la commission technique ad hoc et les Départements Voile Légère et Habitable pour les compétitions Internationales.
Une manche courue au minimum avec classement est nécessaire pour valider la compétition.	Deux manches courues au minimum avec classement sont nécessaires pour valider la compétition.	Deux manches au minimum avec classement sont nécessaires pour valider la compétition	Pour l'inscription des compétitions «Championnat du Monde ou d'Europe» d'une classe, la demande doit être faite à la Commission Relations Internationales de la FFVoile. au moins 1 an avant la date de la compétition.
	Si plus de deux manches, le classement se fera sur n - 1.	Si plus de deux manches, le classement se fera sur n – 1	
		Pour toutes les séries et classes des Championnats de France Minimes et Espoirs aucun départ de manche officielle ne peut être donné avant 15h00 lorsque le samedi est un jour ouvrable ou non inclus dans les vacances scolaires.	
		Un maximum de 3 doit être programmé annuellement par série et classe.	
		Une «IL» ne peut figurer à la même date qu'une «N» pour une même classe	(*) un indicateur supplémentaire précisera le niveau du Championnat de France

V. LA PROTECTION DES COMPETITIONS ET/OU EPREUVES

Il ne pourra pas être organisé en France au même moment ou juste avant ou juste après, de compétition et/ou épreuve « **Concurrente** » à une compétition et/ou épreuve « **Protégée** » (compétitions de Grade W, 1, 2 et 3).

La notion de « **Concurrente** » étant définie par : la même série ou classe, le même Grade ainsi que 2 Grades inférieurs. On établit que les compétitions et/ou épreuves du Grade 5A, 5B, 5C ne sont en aucun cas « **Concurrentes** » des compétitions et/ou épreuves des Grades W, 1, 2 et 3.

Il serait souhaitable, s'il s'avérait qu'elle puisse être « **Concurrente** » qu'il n'y ait pas de compétition et/ou d'épreuve de Grade 5A, 5B, 5C en même temps qu'une compétition et/ou épreuve de Grade 4. Si de telles situations requéraient un arbitrage, celui-ci serait fait par les Départements Voile Légère et Habitable, pour ce qui les concerne.

Nous vous **renouvelons** qu'en cas de « **Concurrence** » de compétitions et/ou épreuves de grades 5A, 5B et 5C à une même date, il vous appartient à vous, Présidente et Président de Ligue, par l'intermédiaire de votre Responsable Calendrier, de négocier avec les clubs en cause avant de valider l'inscription de la compétition et/ou de l'épreuve sur le calendrier.

VI. ECHEANCIER CALENDRIER FEDERAL 2014

GRADES	QUI	ACTIONS	ANNEE 2013						ANNEE 2014							
			juil-13	août-13	sept-13	15-oct-13	16-oct-13	12-nov-13	13-nov-13	déc-13	janv-14	févr-14	mars-14	avr-14	mai-14	juin-14
5A-5B-5C	Clubs	Création	Dès juillet 2013 - Puis toute l'année si le délai est respecté*													
		Modification	Toute l'année si non encore validée par la Ligue et respect du délai *													
	Ligues	Création	Validation à partir du 15/10/2013 - Puis toute l'année													
		Modification	Modification et validation des modifications toute l'année													
	FFV	Création	Sans action													
		Modification	Sans action													
4-3-2	Clubs	Création	Création dès juillet 2013 au 14/10/2013													
		Modification	Modification de juillet 2013 au 14/10/2013 si non encore validée par la Ligue ni la FFVoile													
	Ligues	Création	Validation Ligue du 15/10 au 12/11/2013													
		Modification	Modification du 15/10 au 12/11/2013													
	FFV	Création	Validation et modification à partir du 13/11/2013													
		Modification	Validation et modification à partir du 13/11/2013													
1-W	Clubs															
	Ligues															
	FFV	Inscription et validation														

Texte de référence « arrêté du 3 mai 1995 relatif aux manifestations nautiques en mer : Article 6 »

- Délai de création : 30 jours avant le début de la compétition.
 - o Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
- Délai de modification (de club, de dates, de support) :
 - o Grade 5A, 5B, 5C : 30 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve
- Délai de remplacement (épreuve à reporter, non courue faute de vent ou intempéries...) :
 - o Grade 5A, 5B, 5C : 15 jours avant la date de la nouvelle épreuve
 - o Grade 4 – 3 - 2 : 30 à 60 jours avant la date de la nouvelle épreuve

Les demandes de créations ou modifications hors délais doivent être transmises par le club organisateur au Responsable calendrier de Ligue à l'aide du formulaire sis sur le site de la FFVoile. Le RCL transmettra à la FFVoile les demandes concernant les grades 4 3 2.

http://www.ffvoile.net/ffv/web/pratique/procedure_calendrier.asp

Pratiques sur Voies Navigables de France : voir chapitre III – Les obligations de l'organisateur : Cas particuliers

VII. NORMALISATION DU CALENDRIER 2014

En collaboration avec les classes et séries, et les commissions techniques Windsurf, Catamaran et Dériveurs - Quillards de Sport, le Département Voile Légère a défini la saison sportive 2014 représentée dans le tableau ci-après.

Différents critères ont été pris en compte pour l'élaboration de cette saison sportive, notamment :

- Des périodes pour l'inscription au Calendrier Fédéral des épreuves de Grades 4 à code de participation IL et N ont été réservées ;
- Les dates d'épreuves telles que celles de Championnats de France ou d'épreuves de grades W 1, 2 et 3 ont été protégées ;
- Pour chaque date de compétition et/ou épreuve de grade 4 (IL) pour une Série ou Classe, il devra y avoir au minimum 3 et au maximum 5 lieux, répartis « équitablement » sur le territoire ;
- Les évolutions concernant l'environnement, « le Plan Carbone », et plus précisément tout ce qui touche au « Développement Durable ». Il nous faut donc réduire le nombre et la distance dans nos déplacements. Nous serons très vigilants pour l'application de ces recommandations internationale.

PROJET NORMALISATION – SAISON SPORTIVE VOILE LEGERE 2014

JANVIER			FEVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUN										
	ABC			ABC			ABC			ABC			ABC			ABC									
M	1	ABC	S	1	Début de sélection CF JEUNES	S	1	ABC	M	1		J	1	ABC	CF PROMOTION CLASSES et PRATIQUES GR 3 ou NATIONAL DE CLASSE GR4	GR4 Euromaster Laser +34 ans	GRA 4 - N EUR	PRE SELECTIVE MONDIAL ISAF EUROSAF JEUNES	D	1	CF P	GR4 N LASER	CFINT FC	Fin de sélection CF JEUNES	
J	2		D	2		D	2		M	2		V	2						L	2					
V	3		L	3		L	3		J	3		S	3						M	3					
S	4		M	4		M	4		V	4		D	4						M	4					
D	5		M	5		M	5		S	5		L	5						J	5					
L	6		J	6		J	6		D	6		M	6						V	6					
M	7		V	7		V	7		L	7		M	7						S	7					
M	8		S	8		S	8	A IL GR 4 LASER	M	8		J	8		CF PROMOTION CLASSES et PRATIQUES GR 3 ou NATIONAL DE CLASSE GR4								CF PROMOTION CLASSES et PRATIQUES GR 3 ou NATIONAL DE CLASSE GR4		
J	9		D	9		D	9		M	9		V	9					L	9						
V	10		L	10		L	10		J	10		S	10						M	10					
S	11		M	11		M	11		V	11		D	11						M	11					
D	12		M	12		M	12		S	12		L	12						J	12					
L	13		J	13		J	13		D	13		M	13						V	13					
M	14		V	14		V	14		L	14		M	14						S	14					
M	15		S	15		S	15		M	15		J	15						D	15					
J	16		D	16		D	16		M	16		V	16						L	16					
V	17		L	17		L	17		J	17		S	17		E IL GR4 - OPTI - EUR										
S	18		M	18		M	18		V	18		D	18					M	18						COMMISSION INVITATION CF JEUNES
D	19		M	19		M	19		S	19		L	19						J	19					
L	20		J	20		J	20		D	20	C IL GR4	M	20						V	20					
M	21		V	21		V	21		L	21		M	21						S	21					
M	22		S	22		S	22	IL GR4 - OPTI	M	22		J	22						D	22					
J	23		D	23		D	23		M	23		V	23						L	23					
V	24		L	24		L	24		J	24		S	24						M	24					
S	25		M	25		M	25		V	25		D	25						M	25					
D	26		M	26		M	26		S	26	D IL GR4 - 5 CHALLENGES VAGO FFVOILE	L	26						J	26					
L	27		J	27		J	27		D	27		M	27						V	27					
M	28		V	28		V	28		L	28		M	28						S	28					
M	29					S	29	B IL GR 4 - EUR	M	29		J	29						D	29					
J	30					D	30		M	30		V	30		CF PROMOTION CLASSES et PRATIQUES GR 3 ou NATIONAL DE CLASSE GR4	CFP CLASSE A du 29 mai au 1er juin	GR4 N LASER	CF INTER SERIE FC	L	30					
V	31					L	31					S	31												

VACANCES DE LA TOUSSAINT : les dates officielles n'ont pas encore été publiées

PROJET NORMALISATION – SAISON SPORTIVE VOILE LEGERE 2014

JUILLET			AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE		
	ABC			ABC			ABC			ABC			ABC			ABC	
M	1		V	1		L	1		M	1		S	1		L	1	
M	2		S	2		M	2		J	2		D	2		M	2	
J	3		D	3		M	3		V	3		L	3		M	3	
V	4		L	4		J	4		S	4		M	4		J	4	
S	5		M	5		V	5		D	5		M	5		V	5	
D	6		M	6		S	6		L	6		J	6		S	6	
L	7		J	7		D	7		M	7		V	7		D	7	
M	8		V	8		L	8		M	8		S	8		L	8	
M	9		S	9		M	9		J	9			9		M	9	
J	10		D	10		M	10		V	10		L	10		M	10	
V	11		L	11		J	11		S	11		M	11		J	11	
S	12		M	12		V	12		D	12		M	12		V	12	
D	13		M	13		S	13		L	13		J	13		S	13	
L	14		J	14		D	14		M	14		V	14		D	14	
M	15		V	15		L	15		M	15		S	15		L	15	
M	16		S	16		M	16		J	16		D	16		M	16	
J	17		D	17		M	17		V	17		L	17		M	17	
V	18		L	18		J	18		S	18		M	18		J	18	
S	19		M	19		V	19		D	19		M	19		V	19	
D	20		M	20		S	20		L	20		J	20		S	20	
L	21		J	21		D	21		M	21		V	21		D	21	
M	22		V	22		L	22		M	22		S	22		L	22	
M	23		S	23		M	23		J	23		D	23		M	23	
J	24		D	24		M	24		V	24		L	24		M	24	
V	25		L	25		J	25		S	25		M	25		J	25	
S	26		M	26		V	26		D	26		M	26		V	26	
D	27		M	27		S	27		L	27		J	27		S	27	
L	28		J	28		D	28		M	28		V	28		D	28	
M	29		V	29		L	29		M	29		S	29		L	29	
M	30		S	30		M	30		J	30		D	30		M	30	
J	31		L	31					V	31					M	31	

VACANCES DE LA TOUSSAINT : les dates officielles n'ont pas encore été publiées

VIII. DOCUMENTS DE REFERENCE

Vous pouvez consulter les documents de référence sur le site internet de la FFVoile :

- Règlement Sportif de la FFVoile
http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/documents/Reglement_Technique_FFV.pdf
- L'Avis de Course type et Instructions de courses types
http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp
- Règlements Spéciales Offshore
Texte complet : <http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/RSO.asp>
Par catégorie : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RCV.asp>
- Catégorie de publicité
http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/arbitrage/RC_complementaires.asp#publicité
- Procédure d'inscription d'un Championnat d'Europe ou du Monde
http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/reglementation/Cal_Inscript_Internet_Proc.asp

Complément d'informations :

- Lire la newsletter riche en informations sur les Opérations indispensables avant la régates :
http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/newsletter/29_mars_2007.pdf#page=1
- Pour information, le Calendrier des Vacances Scolaires est consultable sur le site Internet :
<http://www.education.gouv.fr/pid184/le-calendrier-scolaire.html?dept=&annee=5>

Les Règles d'Introduction à la Régate – RIR :

Des outils d'aide à la mise en place des Règles d'Introduction à la Régate ont été réalisés par la Commission Centrale d'Arbitrage :

- Les Règles d'Introduction à la Régate, réactualisées
- L'avis de course type des Règles d'Introduction à la Régate
- La Fiche course type des Règles d'Introduction à la Régate
- Le mode d'emploi des Règles d'Introduction à la Régate

Ils sont téléchargeables sur le site internet de la FFVoile :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/arbitrage/RCV.asp#RIR>

Les Règles d'Introduction à la Régate sont applicables sur les compétitions de grade 5 (A B ou C), avec possibilité de dérogation pour les grades supérieurs, sur décision de la Commission Centrale d'Arbitrage, en concertation avec les départements sportifs concernés.

Idéales dans le cadre d'une pratique conviviale, particulièrement adaptées aux jeunes ou aux débutants, elles s'inspirent des principales règles de route et de priorité des Règles de Course à la Voile. Leur application est possible dès lors qu'un arbitre (de club, régional ou national) est identifié sur la compétition ; celui-ci assure alors la coordination des observateurs présents sur l'eau.

IX. CHAMPIONNATS DE TYPE CHALLENGES ET TROPHEES

Ou Cas des régates se déroulant sur plusieurs week-ends se succédant

a) Championnat de type « Challenge »

1. Définition

Un challenge est une compétition dont les courses se déroulent sur des journées ou des périodes se succédant (plusieurs week-ends par exemple) et donnant lieu à un classement général final (à l'issue de l'ensemble des journées ou périodes).

2. Inscrire un challenge au calendrier

Il faut créer une seule compétition et lui donner « l'intitulé » du Challenge. Il ne faut pas créer les compétitions intermédiaires.

Saisie des dates :

- Début : 1^{er} jour du challenge
- Fin : dernier jour du challenge

Créer autant d'épreuves que de séries admises à courir (code bateau) et ce aux mêmes dates que celles de la compétition.

Informations sur les différentes dates constituant le challenge :

Annonce des différentes périodes ou journées de course : Utiliser l'onglet « infos complémentaires » pour préciser ces différentes dates.

Chargement des résultats :

Durant le challenge, le club organisateur peut charger les résultats qui seront considérés par la FFVoile comme provisoires.

A la fin du challenge, les résultats finaux de l'ensemble des épreuves qui regroupent la totalité des journées ou périodes constituant le challenge doivent être expédiés à la FFVoile par le club organisateur à l'aide du logiciel Freg. Seuls ces résultats finaux seront pris en considération par la FFVoile pour le classement national des coureurs

b) Championnat de type « Trophée »

1. Définition

Un trophée est constitué de plusieurs compétitions, dont chaque résultat final est pris en compte par la FFVoile pour le classement national des coureurs. Le club organisateur peut cumuler les différents classements pour établir un classement général final du trophée. Ce classement général final du trophée ne devra pas être envoyé à la FFVoile et ne pourra pas être pris en compte par la FFVoile pour le classement national des coureurs.

2. Inscrire un trophée au calendrier

Il faut créer pour chaque période ou journée de course, une compétition et lui donner « l'intitulé » du Trophée. Il ne faut pas créer qu'une seule compétition.

Saisie des dates pour chaque compétition :

- Début : 1^{er} jour de chaque compétition du trophée
- Fin : dernier jour de chaque compétition du trophée

Pour chaque compétition du trophée, créer autant d'épreuves que de séries admises à courir (code bateau).

Informations sur les différentes dates constituant le Trophée :

Pas nécessaire puisque chaque compétition définit chaque période de course.

Chargement des résultats :

Les résultats finaux par épreuve de chaque compétition constituant le trophée doivent être expédiés à la FFVoile par le club organisateur à l'aide du logiciel Freg. Seuls ces résultats finaux seront pris en considération par la FFVoile pour le classement national des coureurs.

X. TRAITEMENTS DES RESULTATS

a) Obligation de transmettre les résultats

L'envoi des résultats via le logiciel FREG est de la responsabilité de l'organisateur sous contrôle du Président du Comité de Course. Le Responsable Calendrier de Ligue veillera à la remontée des résultats.

Afin de redonner aux classements tant leurs aspects ludiques que compétitifs, il nous paraît important que l'ensemble des résultats soit adressé à la FFVoile dans un minimum de temps et que tous les équipiers soient inscrits par le numéro de licence. Nous permettrons ainsi à tous les licenciés de retrouver l'ensemble de leurs résultats qui sont pris en compte notamment pour le Classement Individuel Fédéral National ou Régional, le Classement National des Classes et le Championnat de France des Clubs

Le logiciel FREG est mis gracieusement à votre disposition, vous pouvez le télécharger sur le site fédéral :

- ✓ Téléchargement FREG : <http://www.ffvoile.net/Freg/Freg.htm>
Dès la fin de la compétition, l'organisateur doit créer le fichier export : Aide à l'export : en cliquant sur « RESULTATS => FFV » (bouton rouge sur la fenêtre principale de FREG),
- ✓ Puis le télécharger sur le site après « identification » avec un code de gestion structure de la FFVoile (club, CDV ou Ligue, ex : C00001 + mot de passe), le choix « Envoi Résultats » permet de gérer ces envois de fichier.
- ✓ Guide à l'exportation des résultats :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/Note_FREG_Export_2010.pdf
- ✓ Un seul code bateau pour les Optimist :
http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/documents/OPTI_Mode_Emploi_2011.pdf
- ✓ Vous avez également la possibilité de télécharger le dossier « Formation FREG » sur la même page

b) Message d'alerte

Un système d'alerte pour non réception de résultats sous forme de mail sera adressé à chaque club organisateur après chaque épreuve, à savoir :

1. Alerte à 3 jours : avertissement, au-delà d'un délai de 30 jours, les résultats ne seront plus pris en compte par la FFVoile (mail adressé au Club organisateur et Président CC + **Président de Ligue**)
2. 1^{er} rappel à 15 jours (mail adressé au Club organisateur + Président CC + Président CRA + **Président de Ligue**)
3. 2^{ème} et dernier rappel à 23 jours (mail adressé au Club organisateur + Président CRA + Président de Ligue)
4. Dernier message après 30 jours, nous sommes au regret, les résultats ne sont plus pris en compte pour cause de délai de transmission dépassé. (mail adressé au Club organisateur + Président de Ligue)

c) Prise en compte des résultats dans les classements

1. Nombre minimum de coureurs ← **NOUVEAUX MINIMA**

Pour que les résultats puissent être pris en compte dans les Classements Fédéraux CNIF, CRIF, CNI, les épreuves devront respecter le nombre d'équipages classés suivant :

Minimum de coureurs classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique				
Grades	Habitable		Voile Légère	
	Intersérie	Monotypes	Intersérie	Classes
Grade 2, 1 et W				
Grade 3	10	10	10	15
Grade 4	10	10	10	15
Grade 5A, 5B et 5C	7	5	5	10

Les compétitions de grade W, 1, 2, les compétitions de Match Racing (tout grade), les Championnats de France « F » « FP » (cf. code de participation), et les compétitions inscrites au tableau des épreuves de la Division Internationale pour le Classement National Individuel Fédéral ne sont pas concernés par cette règle.

2. Délais

Après 30 jours les résultats non transmis ne seront plus pris en compte dans les classements (voir message d'alerte) mais seront affichés sur le site fédéral.

3. Epreuves déclarées

Seules les épreuves inscrites au calendrier fédéral pourront recevoir des résultats. Aucune épreuve ne pourra être inscrite à posteriori. Pensez à consulter le calendrier régulièrement afin de le mettre à jour.

4. Epreuves Intersérie Voile Légère – Classement National des Classes et des pratiques

Dorénavant, et pour répondre notamment à une demande des Classes, les points acquis par des coureurs lors d'une épreuve Intersérie sont désormais pris en compte dans le Classement des Classes et des pratiques.

d) Conséquence de la non transmission de résultats

1. Toute épreuve de grade W à 4 de l'année « n » pour lequel l'organisateur de compétitions n'a pas renvoyé à la FFVoile les résultats au moyen du logiciel « FREG » avant l'établissement du calendrier de l'année « n+1 », sera dégradée, après avis de la Commission Nationale Calendrier.
2. Toute épreuve de grade W à 4 de l'année « n » pour lequel l'organisateur de compétitions a renvoyé à la FFVoile des résultats incomplets via le logiciel « FREG », ne pourra pas prétendre à une meilleure gradation et pourra éventuellement être dégradée en fonction de l'avis de la Commission Nationale Calendrier.

e) Annulation / invalidation / suppression

Pour mettre à jour le calendrier fédéral, et pour permettre la validation pour l'année suivante (voir ci-dessus), il revient au club organisateur :

- **D'annuler toute épreuve** qui ne sera pas courue, cela permettra d'informer les coureurs qu'il n'y a pas lieu de se déplacer ; cette annulation se fait avant la date de l'épreuve.
- **D'invalider toute épreuve** qui n'a pas pu être courue, vous mentionnez ainsi que ces épreuves n'auront pas de résultats, cette action est à faire dans un délai d'un mois après la date de l'épreuve.
Ces deux actions se font via le menu calendrier : Annulation par l'organisateur des épreuves et/ou compétitions non courues.
- **Supprimer une épreuve** : il peut arriver que vous ayez saisi une compétition/épreuve par erreur. Afin de ne pas surcharger le calendrier, nous vous invitons à supprimer entièrement la compétition en supprimant toutes les épreuves ou seulement l'épreuve concernée. Cela se fait via le menu calendrier : saisir une épreuve. Cette action est possible par le Club avant que la compétition ne soit validée par la Ligue et/ou la FFVoile et possible par le RCL avant validation par la FFVoile.
Voir le guide de saisie du calendrier pour plus de précision.

Lisibilité sur le calendrier fédéral :

Les symboles ci-dessous seront visibles sur le calendrier fédéral.

 Résultat transmis

 Une ou des épreuves invalidées (épreuves non courues ou résultats invalides)

 Une ou des épreuves annulées

f) Séries et groupes de classement

Une épreuve, un même code bateau, peut recevoir plusieurs résultats (même code bateau) **(très important, le fichier export doit être unique pour l'épreuve et comporter l'ensemble des résultats. En aucun cas, les résultats ne doivent être fournis séparément).**

Cela permet d'adresser les résultats correspondant aux groupes de classement de votre épreuve, pour exemple :

- ❖ INC groupes de classement C1 C2...
- ❖ HN groupes de classement HN1, HN2...
- ❖ IRC groupes de classement IRC1, IRC2...

g) « Course par Equipe »

La saisie au calendrier d'une épreuve qui se court « par Equipe » doit être faite avec le code bateau spécifique de la Pratique :

Dériveur Solitaire : CEDS
Dériveur Double : CEDD
Quillard de sport : CEQS
Multicoques : CEM

Windsurf : CEW
Voile Radiocommandée : CEVR
Habitable : CEH

Comment traiter et remonter les résultats

Dans Freg, seul le résultat final sera saisi comme si une seule manche avait été courue.

Afin que les résultats puissent alimenter le classement du Championnat de France des Clubs, vous devrez saisir les numéros de licence de tous les coureurs constituant chaque équipe sur un seul bateau.

Pour exemple : Course par équipe en 420 – chaque équipe comprend 2 équipages de 2 coureurs. Vous devez saisir les 4 n° de licence pour chaque place du résultat final.

Pour toutes informations complémentaires sur la « Course par Equipe » consulter la « Boîte de Jeu » :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/evenement/2012/CF_Equipe/Boite_Jeu/A_Presentation_Boite_de_jeux_CPE.pdf

XI. SERIES ET GRADES VOILE LEGERE ET HABITABLE (PRINCIPAUX SUPPORTS)

VOILE LEGERE

Code	Bateau ou Planche à Voile	Grade				
		W	1	2	3	4
420	420			X	X	X
470	470	X	X	X	X	X
505	505		X	X	X	X
29ER	29er			X	X	X
29XX	29ER XX			X	X	X
49ER	49er	X	X	X	X	X
49FX	49ER FX	X	X	X	X	X
B14	B14			X	X	X
BYC2	Byte CII				X	X
CARA	Caravelle					X
EUR	Europe			X	X	X
FIN	Finn	X	X	X	X	X
FIR	Fireball			X	X	X
FCDS	Flotte Collective Dériveur Solitaire				X	X
FCDD	Flotte Collective Dériveur Double				X	X
14F	International 14 pieds			X	X	X
IND	Intersérie D Tps compensé			X	X	X
LAS4	Laser 4.7				X	X
LAR	Laser Radial	X	X	X	X	X
LAS	Laser Standard	X	X	X	X	X
EQU	L'Equipe				X	X
OBIC	Open Bic				X	X
OPTI	Optimist				X	X
RSFD	RS Féva Double				X	X
SNI	Snipe				X	X
VAU	Vaurien				X	X
2.4M	2.4M	X	X	X	X	X
55JI	5M50 JI		X	X	X	X
06JI	6m Jauge Internationale		X	X	X	X
7M50	7M50					X
AILE	Aile				X	X
DRA	Dragon		X	X	X	X
F15	Flying Fifteen International				X	X
INQ	Intersérie Quillards				X	X
FCQS	Flotte Collective Quillard de Sport				X	X
LSB3	Laser SB3 - SB20			X	X	X
MIJI	Mini JI				X	X
570	Open5.70				X	X
SOL	Soling				X	X
SNR	Sonar	X	X	X	X	X
STA	Star		X	X	X	X
TEM	Tempest			X	X	X
TOF	Tofinou					X
VNO	Vent d'Ouest				X	X

Code	Bateau ou Planche à Voile	Grade				
		W	1	2	3	4
CLA	Classe A			X	X	X
D18	Dart 18				X	X
F18	Formule 18		X	X	X	X
H16	Hobie Cat 16			X	X	X
HTIG	Hobie Cat Tiger			X	X	X
INC	Intersérie Catamaran			X	X	X
FCM	Flotte Collective Multicoque				X	X
15.5	KL15.5 et SL15				X	X
NA17	Nacra 17	X	X	X	X	X
SL16	SL16			X	X	X
SPFI	Spitfire				X	X
TOR	Tornado				X	X
TYKA	Tyka				X	X
VIP	Viper			X	X	X
R120	Fire Race 120				X	X
FCW	Flotte Collective Windsurf				X	X
B 293	BIC 293 OD			X	X	X
F42	Formula 42		X	X	X	X
FW	Formula Windsurfing			X	X	X
FUNB	Funboard INTERSERIE WINDSURF SANS DERIVE	X	X	X	X	X
RCB	Raceboard INTERSERIE WINDSURF A DERIVE			X	X	X
RSX	RS:X	X	X	X	X	X
RSXE	RS:X Espoir			X	X	X
LD	Longue distance				X	X
OPEN	INTERSERIE WINDSURF LONGUE DISTANCE pour les courses n'ayant pu être validées				X	X
VIT	Vitesse				X	X
CLM	Classe "M" Marblehead			X	X	X
CL1	Classe 1 mètre			X	X	X
C10	Classe 10					X
C2M	Classe 2 mètres					X
M40	Classe Mini 40					X
ACRC	Classes 12 M JI au 1/10 ^{ème} et A C au 1/10 ^{ème}					X
FCVR	Flotte Collective VRC					X

Course par équipe : cf. Chapitre X - § G

SERIES ET GRADES HABITABLES		Grades				
Code	Bateau	W	1	2	3	4
55J (répertorié en Quillard)	5m50 jauge internationale		X	X	X	X
06J (répertorié en Quillard)	6m jauge internationale		X	X	X	X
08JI	8m jauge internationale		X	X	X	X
12mJ	12m jauge internationale	X	X	X	X	X
50MU	Multicoques 50 pieds		X	X	X	X
60MU	Multicoques 60 pieds Orma	X	X	X	X	X
650P	Proto Mini 6m50		X	X	X	X
650S	Série Mini 6m50		X	X	X	X
B25	Bénéteau 25					X
CACO	Cap Corse					X
CL40	Class 40			X	X	X
COR	Corsaire				X	X
D6M50	Divers Habitables 6.50				X	X
DIV	Divers type habitable				X	X
FA30	Farr 30	X	X	X	X	X
FA40	Farr 40	X	X	X	X	X
FC8	First Class 8				X	X
FC31	First Class 31.7				X	X
FIGA	Figaro Bénéteau 2		X	X	X	X
FIG1	Figaro One					X
FC75	First Class 7.5				X	X
FUN	Fun				X	X
GSUR	Grand Surprise				X	X
IACC	Internat. America's Cup Class	X	X	X	X	X
IC45	International Class 45					X
ILC	Intern. Level Class (25,30,40)					X
IL40	ILC40					X
IMO	Monocoque 60 pieds Imoca	X	X	X	X	X
J22	J22			X	X	X
J24	J24			X	X	X
J80	J80		X	X	X	X
J105	J105			X	X	X

SERIES ET GRADES HABITABLES		Grades				
Code	Bateau	W	1	2	3	4
JO35	<i>Jeanneau One Design 35</i>					X
JO24	<i>Jeanneau One Design 24</i>					X
K620	<i>Kelt 6m20</i>					X
MAR	<i>Maraudeur</i>					X
MIC	<i>Micro</i>			X	X	X
MICS	<i>Microsail</i>					X
ML24	<i>Melges 24</i>	X	X	X	X	X
MR	<i>Match Racing tous supports</i>	X	X	X	X	X
MU36	<i>Mumm 36</i>					X
MUSC	<i>Muscadet</i>					X
NE55	<i>Neptune 5.5</i>					X
N625	<i>Neptune 625</i>				X	X
NI80	<i>Nitro 80</i>					X
OMYA	<i>Offshore Maxi Yacht</i>					X
SEL	<i>Sélection</i>					X
SPTO	<i>Sprinto</i>				X	X
SUR	<i>Surprise</i>			X	X	X
VO70	<i>Volvo 70</i>	X	X	X	X	X
X99	<i>X99</i>					X
40.7	<i>Bénéteau 40.7</i>				X	X
570	<i>Open 570</i>				X	X
590	<i>590</i>					X
747	<i>747 One Design</i>				X	X
750	<i>Open 7.50</i>				X	X

Systèmes de handicaps :

HAN	<i>Handicap National - OSIRIS</i>	Grades fixés par la FFVoile en accord avec les différents systèmes de handicap
IRC	<i>International Rule Club</i>	
M2K	<i>Multi 2000</i>	
MON	<i>Monotypes</i>	
IMS	<i>International Measurement System</i>	
ORCC	<i>ORC Club</i>	

CALENDRIER 2014 – FICHE CREATION ET/OU MODIFICATIONS HORS DELAIS

Epreuves de Grade 5A 5B 5C : Les demandes hors délais de création ou de modification doivent, **à titre exceptionnel**, être adressées au responsable calendrier de Ligue par l'organisateur. **Le Responsable Calendrier pourra saisir et valider la ou les épreuves.**

Epreuves de Grade 4 et 3 ou épreuves déjà validées par la FFVoile : les demandes hors délais de création ou de modification peuvent **à titre exceptionnel** être adressées à la FFVoile par le Responsable Calendrier de Ligue à calendrier2014@ffvoile.fr.

Toutes ces demandes devront impérativement stipulées que la déclaration aux Administrations compétentes a bien été effectuée.

LIGUE/CLUB : Date :

RCL :

Déclarations aux Administrations compétentes* : (Affaires Maritimes, Préfectures...) : OUI/NON

	CREATION	MODIFICATION
Informations indispensables		
N° Club		
N° compétition si modification demandée		
Intitulé		
Date du	au	au
Pratique		
Code bateau		
Grade		
Code de participation		
Accueil Etrangers*	OUI / NON	OUI / NON
Plan d'eau intérieur*	OUI / NON	OUI / NON
Voie navigable de France*	OUI / NON	OUI / NON
Arrêt de navigation*	OUI / NON	OUI / NON
Dotation en prix*	OUI / NON	OUI / NON
Spécificité*	Handivalide – Promotionnelle – Voile Entreprise / Corporative – Voile Entreprise / Universitaire – Universitaire / Scolaire Par défaut : tous publics	Handivalide – Promotionnelle – Voile Entreprise / Corporative – Voile Entreprise / Universitaire – Universitaire / Scolaire Par défaut : tous publics
Forme :		
RIR	OUI / NON	OUI / NON
Nbre de zones de courses	5A – 5B – 5C :	
	4 – 3 – 2 – 1 – W :	
Demande Jury sans Appel*	OUI / NON	OUI / NON
Informations facultatives		
Plan d'eau		
Coordonnées		

* Rayer les mentions inutiles